

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Et-si-la-BD-nous-aidait-a-comprendre-le-dossier>

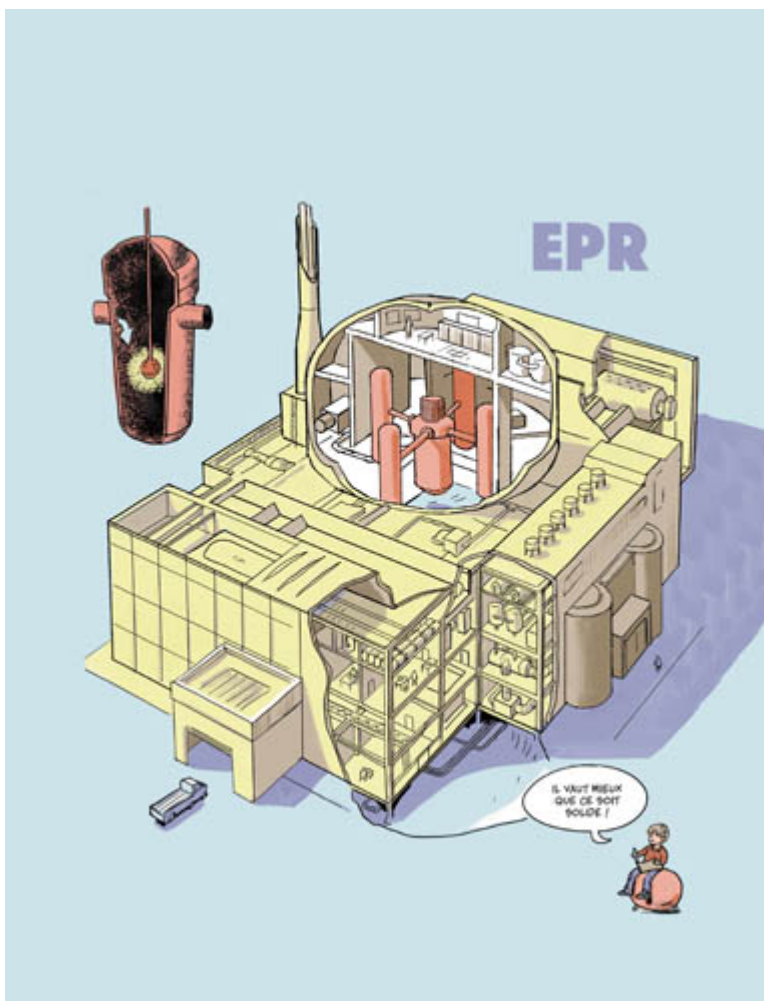
Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Revue "Sortir du nucléaire" > Sortir du nucléaire n°78 > **Et si la BD nous aidait à comprendre le dossier de l'EPR de Flamanville ?**

18 janvier 2019

Et si la BD nous aidait à comprendre le dossier de l'EPR de Flamanville ?

Le feuilleton de l'EPR de Flamanville a débuté il y a bien longtemps. Et puis il y a le feuilleton dans le feuilleton : LA CUVE....



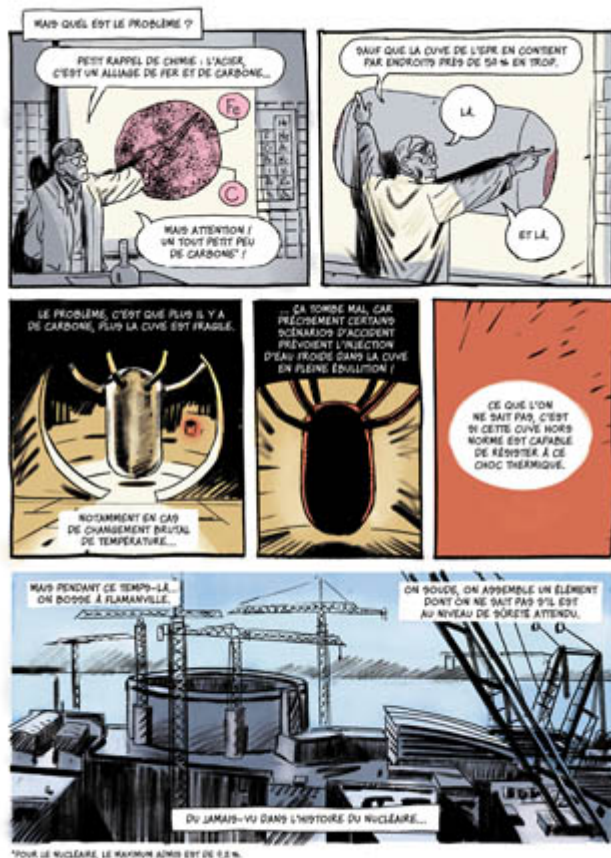
Sylvain Tronchet, journaliste pour la cellule investigation de Radio France et Benjamin Adès, dessinateur, se sont emparés de cette question pour la Revue dessinée n°20, sortie en juin 2018. Ils présentent dans une enquête en cinq étapes, l'aberration du projet et des décisions le concernant.

Des défauts de la cuve aux conséquences budgétaires de la validation de sa mise en service par l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) en passant par les motifs historiques, économiques et financiers ayant contribué à ces anomalies et à cette décision, ils nous montrent avec des dessins d'ambiance comment le lobby nucléaire a traité ce dossier.

Nous les remercions de nous avoir permis de diffuser ici un court extrait de leur travail (pages 8, 9,10).







La Revue dessinée est une revue indépendante d'information en bande dessinée, qui associe des journalistes à des auteurs de bande dessinée pour traiter des sujets liés à l'écologie, l'économie, la politique et les enjeux de société. Vous pouvez vous abonner sur leur site : www.larevuedessinee.fr.

Le Réseau en action sur le dossier de la cuve de l'EPR de Flamanville

En 2017, le Réseau "Sortir du nucléaire" avait lancé une pétition adressée au Président de l'ASN pour lui demander de ne pas valider cette cuve défectueuse. Près de 40 000 signatures ont été récoltées... mais l'ASN n'en a pas tenu compte. À la suite de l'avis validant l'utilisation de cette cuve défectueuse, le 30 novembre 2017, le Réseau "Sortir du nucléaire", de concert avec les associations et collectifs CRILAN, Greenpeace France et STOP EPR, ni à Penly ni ailleurs ont déposé un recours devant le Conseil d'État. La complaisance du gendarme du nucléaire envers les industriels n'a que trop duré ! Cette action est encore en cours d'instruction, le Conseil d'État se prononcera dans les prochains mois sur la question. Vous pouvez suivre l'avancée de cette démarche ainsi que celle de nos autres actions juridiques sur notre site [1].

Notes

[1] www.sortirdunucleaire.org/Nos-actions-juridiques